

Arnaques

Une fraude qui a plus de 100 ans

Un escroc présumé de la Nigerian Connection est jugé cette semaine. Décryptage de ce type d'arnaques

Pascale Burnier

Le procès du cerveau présumé d'une arnaque mondiale occupe le Tribunal criminel de Lausanne cette semaine (24 heures de mardi).

Maître assistant à l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne, Quentin Rossy fait le point sur ces techniques, connues sous le nom de Nigerian Connection.

Comment fonctionnent les arnaques de ce type?

L'auteur initie le contact généralement par mail, parfois sur un forum ou un blog. Puis il établit la confiance. Il utilise alors les vulnérabilités de certaines personnes. La cupidité potentielle de la victime, qui veut faire une bonne affaire, en est une. La troisième étape est la remise des biens, par une avance de frais. Tant que les gens paient, il continue. Enfin, dernière étape, lorsque la victime commence à se douter de l'arnaque, l'auteur se distance.

DEALING WITH THE FAMILY. BASED ON THIS THEREFORE, THE FAMILY HAS ASKED ME TO SEEK FOR A FOREIGN PARTNER WHO CAN WORK WITH US AS TO MOVE OUT THE TOTAL SUM OF US\$75,000,000.00 (SEVENTY FIVE MILLION UNITED STATES DOLLARS), PRESENTLY IN THEIR POSSESSION. THIS MONEY WAS OF COURSE,

MY CLIENTS ARE WILLING TO GIVE YOU A REASONABLE PERCENTAGE OF THIS MONEY AS SOON AS THE TRANSACTION IS CONCLUDED. I WILL, HOWEVER, BASED ON

Courriel écrit par un homme qui se dit avocat d'une famille de hauts dignitaires du Nigeria.

«(...) La famille m'a demandé de chercher un partenaire étranger qui puisse nous aider à débloquer la somme totale de 75 millions de dollars en leur possession. (...) Mes clients sont disposés à vous remettre un pourcentage raisonnable de ce montant dès que la transaction sera conclue.»

Y a-t-il un scénario type?

Non, mais le mode opératoire est toujours le même. Dans un des scénarios connus, l'escroc prétend être le fils d'un haut dignitaire déchu. Il dit posséder beaucoup d'argent, mais pour l'aider à le sortir du pays, il faut lui faire une avance de frais. Il existe aussi de fausses annonces immobilières. La personne affirme qu'elle a un appartement à louer et qu'elle vit à l'étranger. Elle demande une avance de frais pour ne pas se déplacer inutilement. Comme le marché est tendu, les gens répondent. Une autre arnaque utilise l'affectif, c'est typiquement le cas sur les sites de ventes d'animaux. Vous recevez les photos de l'animal, mais on vous dit qu'il est bloqué à la douane et qu'il faut payer pour le recevoir.

Qui sont ces escrocs?

Nous avons très peu d'informations sur les auteurs, si ce n'est que cela se fait surtout depuis des pays d'Afrique de l'Ouest. On parle de Nigerian Connection car ce type d'arnaques est originaire de ce pays. Mais, aujourd'hui, on peut imaginer que n'importe qui dans le monde puisse utiliser ces procédés.

Peut-on parler de mafias?

Ce n'est pas un type de criminalité qui requiert un haut niveau d'organisation. Il faut une connexion à internet et un moyen pour se faire virer l'argent. La plupart du temps, les auteurs utilisent les services de Western Union, qui permet de transférer des fonds à l'étranger. Il n'est donc pas forcément nécessaire d'avoir un com-

plice. On ne peut toutefois exclure qu'il existe des groupes organisés.

Depuis quand ce procédé existe-t-il?

L'arnaque de type Nigerian Connection apparaît au XIXe siècle. La plus célèbre est celle appelée «La fraude du prisonnier espagnol», qui disait: «Je suis prisonnier en Espagne, mais je possède une malle cachée pleine d'or. Si vous m'aidez à la récupérer, je vous promets de vous donner un tiers de son contenu.» Avant d'utiliser internet, cela se faisait par courrier. Les auteurs faisaient même des faux timbres pour diminuer les frais.

Une vieille arnaque, mais qui marche toujours...

Oui, parce qu'on est des êtres très vulnérables. Les auteurs utilisent

la cupidité, la peur ou l'affectif. Ils utilisent de fausses qualités (agent immobilier, etc.). Et, après, ils jouent sur les pressions.

Les victimes sont-elles nombreuses?

Oui, mais cela est très difficile à chiffrer. Car les victimes ne se manifestent pratiquement jamais. Souvent par honte. Il est donc rare que les auteurs soient interpellés. Et internet a aussi facilité la prise de contact et permet de ratisser large. Il est donc important de dénoncer ces pratiques lorsqu'on les repère.



Retrouvez les grandes affaires vaudoises sur proces.24heures.ch

Vaccin prometteur contre un cancer

Trois quarts des patientes ayant testé le traitement contre le cancer ovarien développé au CHUV ont eu des effets bénéfiques

Les vaccins capables d'éduquer le système immunitaire à terrasser ses ennemis vont jouer un rôle-clé dans la lutte contre le cancer. C'est le Pr George Coukos, chef du nouveau département d'oncologie et directeur du futur Centre suisse du cancer à Lausanne, qui le dit. Son équipe vient d'annoncer la mise au point d'une immunothérapie prometteuse contre le cancer des ovaires. Sur un groupe de 31 femmes, le vaccin associé à la chimiothérapie a permis de stabiliser ou du moins freiner la progression de la maladie (pour 65% des patientes). Onze de ces femmes ont testé une seconde étape du traitement. Pour 73% d'entre elles, la tumeur s'est réduite ou du moins ne se développe plus. «Ce traitement personnalisé peut stabiliser la maladie pendant des mois, voire des années», se réjouit le CHUV.

Ce vaccin est dérivé des cellules dendritiques de la patiente, prélevées, exposées aux antigènes de la tumeur puis réinjectées. Ces cellules fonctionnent comme des espionnes capables d'identifier des ennemis et de transmettre ces informations aux lymphocytes T, qui peuvent alors les éliminer. **M.N.**

PUBLICITÉ

24 heures

Débat public



VAUD EN MARCHÉ VERS 2023

Dix ans après l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution, quels défis attendent le canton ces dix prochaines années?

Jeudi 18 avril, Aula du Palais de Rumine Lausanne, de 17 h 45 à 19 h 30, entrée libre

L'idée d'une révision totale de la Constitution de 1885 remonte aux années 1990. Une sombre époque pour le canton de Vaud, alors plongé en plein marasme, en proie à une grave crise financière et politique. La nouvelle charte fondamentale entrée en vigueur le 14 avril 2003 a-t-elle agi comme un remède?

Dix ans après, le canton de Vaud a un tout autre visage: des finances saines, un paysage politique renouvelé, une économie dynamique et tournée vers l'innovation.

Comment poursuivre sur cette lancée?

Quelles sont les perspectives, les dangers à éviter, les pistes à suivre?

Programme

17 h 45 Accueil

18 h Introduction: Vaud, un canton boulet devenu un moteur national.

18 h 10 Table ronde animée par Thierry Meyer, rédacteur en chef de 24 heures.

19 h Questions du public

19 h 30 Apéritif

Intervenants

Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, ancienne constituante

Pierre-Yves Maillard, président du gouvernement vaudois

Pascal Broulis, conseiller d'Etat

Delia Nilles, co-directrice de l'institut de macroéconomie appliquée (CREA)

Marc Atallah, directeur de la Maison d'ailleurs, spécialiste de la science-fiction

Pierre Dessemontet, géographe Microgis

Patrick Aebischer, président de l'EPFL

Daniel Rossellat, syndic de Nyon

Claudine Amstein, directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), ancienne constituante